

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 MARS 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Par suite d'une convocation en date du 2 mars 2023, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à la mairie le 9 mars 2023 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Serge LEHERICEY, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration : -

Absente excusée : Nolwenn BEVAN.

Absent : -

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point sur les travaux,
- Indemnité de gardiennage de l'église,
- Vote des subventions aux associations,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes-rendus réunions,
- Questions diverses.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Cécile GUERIN est désignée pour remplir cette fonction.

Point sur les travaux :

Une demande de devis a été faite auprès de l'entreprise Lehodey pour le programme de réfection de voirie pour l'année 2023.

Le devis de la SAUR pour la réparation des bâches et des événements de la station d'épuration est présenté. Des renseignements seront pris auprès de la SAUR pour savoir quelle solution choisir entre les deux propositions faites.

DELIBERATION N° 2023/5 : POSE DE PORTAILS POUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Hocquigny de Montmartin-sur-Mer pour la pose de deux portails pour l'agrandissement du cimetière. Le devis s'élève à 9 636,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Hocquigny de Montmartin-sur-Mer pour un montant de 9 636,00 € TTC.

DELIBERATION N° 2023/6 : INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2023.

MAIRIE DE SAUSSEY

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, conformément aux instructions préfectorales, de fixer le montant de l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église à deux cents quarante euros (240.00€) et de la verser à M. Georges LETROUVE, domicilié 3 place de la Mairie à Saussey.

L'entreprise Leroux sera recontactée pour régler le problème des poignées des nouvelles portes qui sont défectueuses.

DELIBERATION N° 2023/7 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des demandes de subvention reçues pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser les subventions suivantes pour 2023 :

- FRANCE ALZHEIMER	50.00 €
- ASSOCIATION AIDE DEFICIENTS VISUELS DE LA MANCHE	50.00 €
- CROIX ROUGE - COUTANCES	50.00 €
- LIGUE CONTRE CANCER DE LA MANCHE	50.00 €
- AMICALE DES POMPIERS - COUTANCES	50.00 €
- DONNEURS DE SANG COUTANCES	50.00 €
- APEI - AGNEAUX	50.00 €
- BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MANCHE	50.00 €
- CLUB DETENTE LOISIRS - SAUSSEY	50.00 €
- ANCIENS COMBATTANTS - SAUSSEY	100.00 €
- GYM 3EME AGE - SAUSSEY	100.00 €
- GYM VOLONTAIRE - SAUSSEY	100.00 €
- TENNIS CLUB - SAUSSEY	100.00 €
- ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE RPI COURCY – SAUSSEY	300.00 €
- CLUB DU 3EME AGE - SAUSSEY	300.00 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE COURCY (pour le voyage à Paris)	300.00 €

Montant total des subventions attribuées pour l'année 2023 : 1750 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2023.

Les associations qui organiseront au cours de l'année 2023 une manifestation ou qui loueront la salle des fêtes de Nicorps pourront bénéficier d'une subvention supplémentaire.

Dossiers d'urbanisme

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du dépôt de trois dossiers de demandes de déclaration préalable.

Commission de contrôle des élections

Sont désignés membres de la commission de contrôle des élections : M. Rémi de Saint Jores, titulaire et M. Philippe Pacilly, suppléant. Les membres de l'Administration et du Tribunal sont reconduits jusqu'au 2026.

Comptes rendus des réunions

MAIRIE DE SAUSSEY

M. Legraverend et Mme Guérin font le compte rendu de leur visite chez Mme Lechevallier et Mme Léger pour le bornage de leur propriété par rapport au chemin.


Il est proposé de faire le classement de certains chemins ruraux en voies communales.

Questions diverses

Les sacs de 50 litres ne seront plus fournis.

TABLE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE

N° de la délibération	Intitulé	Code Matière	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 1	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 2
2023-5	POSE DE PORTAILS POUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE	1.1	Commande Publique	Marchés publics
2023-6	INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2023	7.1	Finances locales	Décisions budgétaires
2023-7	VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023	7.5	Finances locales	Subventions

Le Maire	Philippe d'Anterroches	
Le Secrétaire de Séance	Cécile GUERIN	